



FORMATION PREMIERS SECOURS CITOYEN – PSC

Un collègue qui s'étouffe, un inconnu qui fait un malaise devant vous... savez-vous réagir devant les accidents de la vie ? La formation aux premiers secours permet d'apprendre les gestes qui sauvent et intervenir efficacement sur un accident. Le certificat de compétences PSC est reconnu au niveau national pour sa valeur citoyenne.

Durée de la formation :

- 7 heures réparties sur 1 journée

Effectif :

- INTRA : 4 à 10 personnes maximum

Public :

- Toute personne susceptible d'intervenir en cas d'urgence âgée au minimum de 10 ans.

Prérequis :

- Comprendre et parler le français.

Accessibilité :

- Formation accessible aux personnes présentant un handicap puisque le référentiel PSC stipule que « le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont (...) réalisé **ou fait réaliser** tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique (...) »

Formation délivrée en partenariat avec l'association des secouristes de la Croix Blanche du Val d'Oise (sous convention).

OBJECTIFS DE LA FORMATION



L'objectif de la formation est de faire du citoyen le premier acteur de sécurité civile en réalisant les gestes élémentaires de premiers secours visant à empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours.

COMPETENCES DEVELOPPEES



A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Assurer sa propre sécurité et celle des autres
- Alerter les secours spécialisés
- Mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, sans matériel de premier secours

CONTACT :

France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE – Gérante
06 27 22 65 58 : france@fps95.com



CONTENU



Réglementation :

- Art. R.4224-15 CT
- Arrêté du 16 novembre 2011
- Recommandations PSC déc. 2023

Méthodes pédagogiques :

- Phases d'apprentissage des gestes techniques et mises en situation avec simulation de blessures

Moyens pédagogiques :

- Mannequin adulte, enfant et nourrisson, défibrillateur d'entraînement, maquillage professionnel, accessoires divers.

Encadrement :

- Formateur justifiant du certificat de compétences PAE1 ou PAE3 ainsi que du module PS.

Evaluation :

- Le certificat est délivré aux personnes ayant :
 - Participé à toutes les phases de la formation
 - Réalisé (ou fait réaliser) tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage
 - Participé au moins une fois comme sauveteur au cours d'un cas concret.

A défaut de validation, l'ensemble des modules devront être repassés.

Attribution finale :

- Attestation de formation
- Certificat de compétences PSC

Renouvellement :

- Formation continue recommandée tous les 2 ans.

Tarif :

- Devis sur demande, sans engagement
- Inscription à france@fps95.com minimum 15 jours avant la formation

- Protection immédiate, adaptée et permanente pour le sauveteur, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- Dégagement d'urgence
- Protection lors d'un accident de la route
- Alerte aux populations : signal national d'alerte et conduite à tenir
- Chaîne de secours
- Transmission de l'alerte au service de secours le plus adapté
- Gestes de premiers secours pour :
 - **Une victime d'une obstruction des voies aériennes** (signe d'une obstruction totale et partielle, techniques de désobstruction)
 - **Une victime de saignement abondant** (définition de l'hémorragie, compression directe, pansement compressif, garrot, hémorragie des orifices naturels, conduite à tenir en cas d'exposition au sang)
 - **Une victime de plaie** (plaies graves et positions d'attente, plaie simple et nettoyage / désinfection)
 - **Une victime de brûlure** (thermique, électrique, ingestion, inhalation)
 - **Une victime de traumatisme** (tête, cou, membre)
 - **Une victime de malaise** (observation, questionnement, mise au repos...)
 - **Une victime inconsciente qui respire** (recherche de la conscience et de la respiration, mise en PLS)
 - **Une victime en arrêt cardiaque avec pose du défibrillateur** (réanimation cardio-respiratoire, mise en œuvre du défibrillateur)